

Trot/ Galop/PMU

Vendredi 4 octobre 2024 - N°490



par Édouard de Nadaillac - vice-président des P.P

immeuble parisien, un plan de mise en commun de fonctions et de moyens soit élaboré en commun. L'équipe d'Édouard de Rothschild avait alors botté en touche, arguant que cela viendrait naturellement.

On a vite constaté qu'il n'en était rien. France Galop a embauché de son côté un DRH, a conçu un plan de rénovation de son système informatique sans que le Trot ne s'y associe... A part le desk d'accueil au rez-de-chaussée, pas beaucoup de mise en commun et donc pas beaucoup d'impact sur les couts d'exploitation de nos sociétés-mères. Et surtout pas de stratégie de plus long terme de rapprochement. Pour se marier il faut être deux, et si cela ne se fait pas il en va sans doute de la responsabilité du Trot comme du Galop. Il y a grande urgence, à ce que nos dirigeants trouvent un terrain d'entente constructif.

Il est urgent qu'ensemble nos dirigeants fassent publiquement taire ces rumeurs qui laissent entendre que le Trot et le Galop pourraient faire arbitrer en justice un différend sur la répartition de certaines recettes. C'est juste impensable. Il est urgent que nos dirigeants réaffirment les règles d'équilibre et de solidarité du Trot et du Galop au sein du PMU. Enfin, il est aussi urgent que nos dirigeants fassent taire les hypothèses de dérégulation du calendrier des réunions de courses.

L'été est pour beaucoup l'occasion d'aller plus souvent aux courses notamment en région sur des hippodromes pluridisciplinaires.

Une pluridisciplinarité qui plaît au public qui peut ainsi se familiariser avec le plat, le trot ou l'obstacle. L'occasion aussi de nouer des contacts avec les acteurs des courses de notre partenaire du Trot et d'échanger nos points de vue. De ces conversations, il ressort une inquiétude assez générale sur les relations qualifiées de tendues entre les dirigeants des deux sociétés-mères. Cette inquiétude me semble fondée. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer, les perspectives d'avenir ne peuvent se définir chacun dans son coin et une lutte fratricide entre les disciplines et leurs dirigeants serait fatale.

Un rapprochement mal préparé.

Lors de la précédente mandature, les représentants des PP au Comité de France Galop avaient proposé qu'avant le regroupement du Trot, du Galop et du PMU dans un seul et même

Le PMU, point central de la stratégie

L'indispensable collaboration entre le Trot et le Galop passe par le PMU. Il revient à ces deux institutions de prendre l'initiative et de veiller à la mise en place d'un plan de relance pour le marché des paris hippiques. L'optimisme affiché par les dirigeants du PMU dans leurs déclarations publiques devient insupportable quand on sait que les chiffres sont en berne. Le Produit Brut des Jeux est en recul par rapport à 2023, une baisse partiellement compensée par des économies internes, mais cette stratégie de repli sur soi est mortifère à long terme.

Réduire la présence médiatique, se couper des grandes chaînes de télévision, reviendrait à entériner la marginalisation des courses hippiques. Cette spirale de pertes de parts de marché ne ferait que s'accélérer. Le management du PMU semble ne plus croire en l'avenir des paris hippiques. Et quand un manager perd foi en son propre produit, la situation devient alarmante. Nous y reviendrons dans les semaines à venir.

Le Trot et le Galop doivent travailler ensemble pour définir la stratégie du PMU qui gère leurs paris. Cela implique de collaborer, de partager les opportunités de croissance et de s'unir pour établir une direction claire au sein du PMU, car la situation est urgente.

Les régions, points d'équilibre

Personne n'ignore le fort tropisme des PP en faveur de la promotion des hippodromes dans les régions et nous soulignerons autant que nécessaire notre attachement à tous les

hippodromes, petits et grands, urbains et ruraux, dès lors qu'ils peuvent satisfaire à un cahier des charges de logistique et de sécurité. Notre détermination sur ce point est notamment fondée sur le nécessaire équilibre entre le Trot et le Galop. Avant l'été, notre délégué général, Georges de Certaines avait cité, dans un *Grain de Sel* des chiffres précis. Aujourd'hui, sur les 224 sociétés de courses régionales (hors sociétés mères) seuls 125 hippodromes courent au Galop (il y en avait donc 162 en 2001). Il n'y a plus que 64 hippodromes qui offrent au public une mixité des trois disciplines Trot/Obstacle/Plat. Cette pluridisciplinarité est un instrument de conquête d'un public qui vient aux courses pour l'amour du cheval. Abandonner les hippodromes en région, comme le laissent entendre certains dignitaires de France Galop, c'est tourner le dos à l'équilibre Trot/ Galop... et au détriment du Galop.

Un seul chiffre qui montre le potentiel et donne de l'espoir : après une progression de l'ordre de 4 % des enjeux PMH (en dehors des hippodromes parisiens) en 2023, la tendance à mi-année est voisine de 3 %. Trot et Galop confondus bien sûr ! Et le succès du meeting 2024 des Trois Glorieuses de Craon avec 30 000 spectateurs sur 3 jours et 18 millions d'enjeux PMH en est la parfaite illustration, d'autant qu'il regroupe des courses de plat, d'obstacles et de trot ! Pour avoir eu la chance d'y assister avec mes camarades de la présidence des PP, c'est un exemple à suivre et à développer.

Dans les motifs espoirs, il faut citer les nombreux ponts créés ces dernières années entre les deux disciplines : Lucien Urano, multiple tête de liste au trot qui est éleveur et co-propriétaire de Look de Vega avec les Lerner, eux-mêmes associés sur le

Trotteur Feliciano, gagnant de groupe 1 à Vincennes. Sans parler d'Elisabeth Allaire, fille de Philippe et installée entraîneur avec un certain succès, ou encore Alain Jathiere ou Gérard Augustin-Normand dont les chevaux qui brillent dans les trois disciplines.

L'État, arbitre ?

Enfin, il faut rappeler la présence de la tutelle publique dans toutes nos instances dirigeantes et notamment au sein des Conseils d'Administration des sociétés-mères et du PMU. Mais, l'État est plus qu'une tutelle nécessaire : c'est un partenaire indispensable. Tant que nous parlons d'une seule voix, c'est à nous, aux représentants que nous avons nommés, de diriger le navire. Si demain nous n'étions plus capables de piloter ensemble, c'est l'État - qui perçoit directement près de 10 % des paris hippiques - qui prendrait les décisions majeures et nous perdriions la possibilité de construire notre propre avenir. Un constat de faillite des dirigeants dont le rôle est de nous représenter.

Un constat auquel nous ne voulons pas croire, surtout à la veille de notre grand week-end de l'Arc de Triomphe qui devrait être un magnifique moment de sport et de fête.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr